**PLAIDOYER POUR LE SOUTIEN DES CHANTIERS …… EN 2020 AVANT TOUT !**

Avec la crise sanitaire que nous traversons, nous avons parlé à plusieurs reprises en Bureau et CA des conditions dans lesquelles pourraient s’organiser les chantiers de cet été. Nous avons échangé d’abord sur les difficultés rencontrées : annulations des actions en mars, avril, mai ; éventuels différés à l’automne, voire reports en 2021… ; puis surcoûts liés à la protection sanitaire, absence ou faible participation d’internationaux, chantiers annulés faute de pouvoir les organiser pratiquement ou par crainte des communes, etc.

☞ Les associations ont porté à la connaissance de la DJEPVA leurs volontés d’organiser les chantiers de l’été 2020 malgré des conditions particulières et elles ont largement insisté sur les difficultés à surmonter.

☞ Les associations qui avaient rédigé des protocoles pour la mise en place de protocoles sanitaires les ont communiqués et partagés avec les autres associations (i.e. Union REMPART, etc.).

☞ Nous avons plaidé pour que le directeur de la DJEPVA soutienne ces efforts, qu’il appelle les DRJSCS à être **bienveillantes et souples** au regard des conditions différentes que celles prévues : moins de bénévoles, moins d’internationaux, chantiers pas toujours avec un hébergement. Il a demandé de notifier les subventions au plus vite pour les DRJSCS qui ne l’avaient pas fait.

☞ Nous avons demandé aussi le soutien de la DJEPVA pour appuyer notre communication (au côté des colos apprenantes), ne serait-ce que pour toucher des jeunes plus localement.

Jean-Benoît Dujol a donc adressé un courriel à toutes les DRJSCS le 1er juillet.

Quelques **arguments supplémentaires** partagés entre associations pour plaider au maintien des subventions accordées **en 2020, avant tout** :

Les subventions ont pu être accordées avant la mise en place du confinement, avec des conditions de mise en œuvre différentes, mais :

* + Les surcoûts engagés pour satisfaire aux mesures de protection les justifient amplement.
  + Même si certains chantiers ont été annulés à l’issue du confinement par des communes ou des associations (craintes, complexités à gérer, …), le travail de préparation avait été engagé par l’association.

**Nous pensons qu’il y a beaucoup de risques à reporter des actions sur 2021. Pourquoi ?**

1. La répartition des budgets en DRJSCS est avant tout une enveloppe annuelle. Il est préférable de trouver des « arrangements » corrects pour prendre en compte les chantiers réalisés en 2020 et les efforts pour les faire…. Quitte à « surfinancer » les actions faites pour compenser celles annulées.
2. La faisabilité qu’une association mène plus d’actions en 2021 qu’en 2020 pourrait s’avérer compliqué : avoir les X chantiers annuels + X chantiers 2020 en report sera plus lourd à gérer : préparation, coordination, animateurs plus nombreux à trouver, etc.
3. Qui plus est, à part les colos apprenantes en 2020 (+ 50 millions €) et l’annonce le 14 juillet de +100.000 jeunes en service civique (20.000 en 2020 et 80.000 en 2021), il n’y a absolument pas de soutiens spécifiques qui se dessinent pour les associations…. Que sera le budget du programme « jeunesse, vie associative » en 2021 ? …..

🡺Nous vous encourageons donc à discuter ou rediscuter avec vos interlocuteurs.